

M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINÉ

MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL

2016-04-04

PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanél tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à Albanél, le lundi 4 avril 2016 à 19 h 30, sous la présidence de madame Isabelle Thibeault, mairesse suppléante.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère
Nicole Pelchat, conseillère
M. Dave Plourde, conseiller

Sont absents : Mmes Francine Chiasson, mairesse
Liane Proulx, conseillère
M. Stéphane Bonneau, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Isabelle Thibeault, mairesse suppléante.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse suppléante souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Acceptation de la liste des comptes de mars 2016
 - 5.2 Rapport des revenus de mars 2016
 - 5.3 Festival de la gourgane – Subvention
 - 5.4 Avis de présentation du rapport financier 2015
6. **TRANSPORTS**
 - 6.1 Ouverture de soumission – Achat d'une camionnette 2016 neuve
 - 6.2 Balayage de rue
7. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1 CREDD – Renouvellement d'adhésion 2016

- 8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1** Rapport de l'inspecteur en bâtiment de mars 2016
 - 8.2** MRC de Maria-Chapdelaine – Certificat de conformité du règlement 16-204
 - 8.3** SARP – Entente de consultation 2012-2016
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1** Rapport de la bibliothèque de mars 2016
 - 9.2** Regroupement loisirs et sport Saguenay-Lac-Saint-Jean – Adhésion 2016
 - 9.3** Nomination de deux responsables de la vérification des antécédents judiciaires des nouveaux employés
 - 9.4** Adoption du document *Guide de l'employé non permanent en loisir*
 - 9.5** Projet de nommer la bibliothèque municipale *Bibliothèque Denis-Lebrun*
 - 9.6** Rendez-vous québécois du loisir rural – Autorisation d'inscription
- 10. DONS ET SUBVENTIONS**
 - 10.1** Polyvalente de Normandin – Demande de soutien financier dans le cadre du Gala Méritas
- 11. RÉOLUTIONS**
 - 11.1** Régie GEANT – Approbation du règlement d'emprunt 007-2016
 - 11.2** SGPRGR – Autorisation de signature du protocole d'entente
- 12. FORMATION**
 - 12.1** ADMQ – Formation *Gestion financière municipale* à Alma
- 13. INFORMATION**
 - 13.1** MRC de Maria-Chapdelaine – Acceptation de la demande de transfert de bail
 - 13.2** MRC de Maria-Chapdelaine – Réponse à la demande d'aide financière de la Municipalité
- 14. INVITATIONS**
 - 14.1** MRC de Maria-Chapdelaine – Présentation du nouveau Fonds de la ruralité
- 15. CORRESPONDANCE**
 - 15.1** Demande d'affichage « Attention aux chevaux » au Grand Rang Sud
 - 15.2** MRC de Maria-Chapdelaine – Accusé réception de notre demande pour l'entreposage dans des bâtiments agricoles désaffectés
 - 15.3** Abat-poussière dans les rangs de la municipalité
- 16. AUTRES SUJETS**
 - 16.1** Chasse et trappage à l'intérieur de la municipalité – Interdiction
- 17. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

16-071

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
 APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

16-072

3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2016

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QU'il y ait exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016.

16-073

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2016

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016 soit adopté tel que présenté aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJETÉES

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **189 311,17 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. ADMINISTRATION

16-074

5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE MARS 2016

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois de mars 2016 soient approuvées telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	81 964,96 \$
Comptes payés	79 523,11 \$
Salaires nets et REER de mars 2016	27 823,10 \$
Total :	189 311,17 \$

5.2 RAPPORT DES REVENUS DE MARS 2016

Le rapport des revenus pour le mois de mars 2016, d'une somme de **429 952,83 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

16-075

5.3 FESTIVAL DE LA GOURGANE – SUBVENTION

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'une somme de 3 000 \$ à l'organisation du Festival de la gourgane à titre de subvention pour l'année 2016.

5.4 AVIS DE PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2015

Par la présente, avis est donné que la date de la séance publique de présentation des états financiers de la municipalité, se terminant le 31 décembre 2015, est fixée au lundi 18 avril 2016 à 19 h 30.

6. TRANSPORTS

16-076

6.1 OUVERTURE DE SOUMISSION – ACHAT D'UNE CAMIONNETTE 2016 NEUVE

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel a procédé par appel d'offres sur invitation de trois concessionnaires de la région, soit Dolbeau Auto, Jean Dumas Ford et La Maison de l'auto, pour la fourniture d'une camionnette;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux soumissions jugées conformes, soit :

PREMIÈRE SOUMISSION

Maison de l'auto Dolbeau
42, boulevard Saint-Michel
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 5J3

SANS BOÎTE

Prix de détail :	39 123,94 \$ avant taxes
T.P.S. (5 %) :	1 956,20 \$
T.V.Q. (9,975 %) :	3 902,61 \$
Taxe climatisation et pneus :	17,25 \$
Total :	45 000,00 \$ avec taxes

DEUXIÈME SOUMISSION

Jean Dumas Ford
66, 8^e Avenue
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1Y9

	SANS BOÎTE	AVEC BOÎTE STANDARD
Prix de détail :	38 195,00 \$ avant taxes	39 795,00 \$ avant taxes
T.P.S. (5 %) :	1 909,75 \$	1 989,75 \$
T.V.Q. (9,975 %) :	3 809,95 \$	3 969,55 \$
Taxe climatisation et pneus :	Incluse	Incluse
Total :	43 914,70 \$ avec taxes	45 754,30 \$ avec taxes

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte la proposition de Jean Dumas Ford pour la fourniture d'une camionnette 2016 neuve (2500 HD).

16-077

6.2 BALAYAGE DE RUE

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la Municipalité d'Albanel accorde un contrat de 2 ans à monsieur Stéphane Mailloux pour effectuer le balayage des rues de la municipalité pour une somme de 9 050 \$, avec une majoration de 3 % pour 2017, ainsi que l'ajout du balayage de la rue de l'Église pour une somme additionnelle de 2 025 \$.

QUE le conseil autorise le paiement sur présentation de facture et à la satisfaction de l'inspecteur des travaux publics.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

16-078

7.1 CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CREDD) – RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2016

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le renouvellement d'adhésion 2016 pour une somme de 50 \$.

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT DE MARS 2016

Le secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de mars 2016, soit :

Un permis de construction (autre) 1 000 \$
Un permis de rénovation 56 000 \$

8.2 MRC DE MARIA-CHAPDELAINE – CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT 16-204

Le certificat de conformité du règlement 16-204, émis par la MRC de Maria-Chapdelaine, est déposé au conseil par le directeur général.

8.3 SERVICE D'AIDE-CONSEIL EN RÉNOVATION PATRIMONIALE (SARP) – ENTENTE DE CONSULTATION 2012-2016

Le conseil de la municipalité d'Albanel présente l'offre du SARP concernant l'utilisation des consultations non utilisées dans le cadre de l'entente de consultation 2012-2016.

Le conseil demande également que la documentation soit remise à chaque demande de permis de rénovation reçue.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les statistiques pour le mois de mars 2016 fait état de 813 usagers et 9 usagers pour le service numérique ainsi que de 273 prêts de biens culturels et de 27 prêts de livres numériques.

16-079

9.2 REGROUPEMENT LOISIR ET SPORT SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN – ADHÉSION 2016

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le renouvellement de l'adhésion au Regroupement loisir et sport Saguenay-Lac-Saint-Jean pour une somme de 210 \$ annuellement.

16-080

9.3 NOMINATION DE DEUX RESPONSABLES DE LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES DES NOUVEAUX EMPLOYÉS

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise madame Jessica Lefebvre, coordonnatrice des loisirs, à signer le protocole avec la Sûreté du Québec de la MRC de Maria-Chapdelaine. Ce protocole concerne la recherche d'absence d'empêchement. Madame Lefebvre est aussi autorisée à effectuer les démarches pour les recherches d'absence d'empêchement auprès des personnes concernées.

Il est aussi résolu de nommer monsieur Réjean Hudon, directeur général, pour remplacer madame Lefebvre en cas d'absence.

16-081

9.4 ADOPTION DU DOCUMENT *GUIDE DE L'EMPLOYÉ NON PERMANENT EN LOISIR*

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel procède à l'adoption du *Guide de l'employé non permanent en loisir* tel que présenté aux membres du conseil.

16-082

9.5 PROJET DE NOMMER LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE *BIBLIOTHÈQUE DENIS-LEBRUN*

ATTENDU QUE la Commission de toponymie du Québec demande une résolution du conseil afin de présenter une demande de nom pour la bibliothèque municipale;

ATTENDU QU'un comité, composé de quatre responsables de la bibliothèque ainsi que de trois représentants de la municipalité, s'est réuni à deux reprises afin de travailler à cette question;

ATTENDU QUE tous les membres du comité sont en accord avec le nom proposé;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel appuie le comité de la bibliothèque dans sa demande à la Commission de toponymie du Québec afin que la bibliothèque municipale d'Albanel soit nommée *Bibliothèque Denis-Lebrun*.

16-083

9.6 RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL – AUTORISATION D'INSCRIPTION

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise madame Jessica Lefebvre, coordonnatrice des loisirs, à assister au 4^e Rendez-vous québécois du loisir rural qui aura lieu les 27, 28 et 29 avril 2016 à Saint-André-Avellin dans la Petite-Nation en Outaouais.

Le coût d'inscription est de 120 \$ plus taxes.

Le conseil autorise également le paiement des frais de déplacement et d'hébergement.

10. DONS ET SUBVENTIONS

16-084

**10.1 POLYVALENTE DE NORMANDIN – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER
DANS LE CADRE DU GALA MÉRITAS**

IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde une somme de 180 \$ à titre de soutien financier au Gala Méritas de la Polyvalente de Normandin qui aura lieu le 9 juin 2016.

11. RÉSOLUTIONS

16-085

**11.1 RÉGIE GEANT – APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 007-
2016**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Albanel est membre de la régie intermunicipale en sécurité incendie GEANT et qu'elle contribue, par sa quote-part, aux dépenses inhérentes des opérations nécessaires à la protection des biens et des personnes de sa collectivité;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Normandin, les municipalités de St-Thomas-Didyme, St-Edmond-les-Plaines, Albanel et Girardville ainsi que la MRC de Maria-Chapdeleine (partie ouest des TNO) font partie intégrante des membres du territoire desservi en matière de sécurité incendie par la Régie GEANT;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions dudit schéma en matière d'intervention et de force de frappe, entre autres et notamment, les normes relatives aux véhicules et équipements qui se doivent d'intervenir, en fonction du risque, surtout le territoire desservi par la Régie GEANT;

CONSIDÉRANT QUE les besoins exprimés par le service de sécurité incendie, notamment du fait que le camion pompe citerne de St-Edmond-les-Plaines doit être remplacé pour répondre aux normes gouvernementales;

CONSIDÉRANT QUE les coûts estimés engendrés par l'achat d'un camion, de deux citernes et de l'équipement de l'ordre de deux cent mille dollars (200 000 \$) auront un impact sur les frais de fonctionnement annuel en matière de sécurité incendie pour la municipalité d'Albanel;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit être approuvé également par toutes les municipalités et la MRC de Maria-Chapdeleine qui composent la Régie intermunicipale GEANT;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel approuve l'emprunt ainsi que l'acquisition par la Régie GEANT d'un camion, de deux citernes et de l'équipement au coût de 200 000 \$.

QUE la Municipalité d'Albanel s'engage à assumer le solde de la dette par l'entremise de la quote-part qui lui sera adressée par la Régie GEANT qui fournit le service de sécurité incendie aux contribuables de la municipalité.

16-086

11.2 SOCIÉTÉ DE GESTION DU PARC RÉGIONAL DES GRANDES-RIVIÈRES DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE (SGPRGR) – AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE

ATTENDU QUE la compétence des MRC à l'égard des parcs régionaux est prévue aux articles 112 à 121 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1) (*LCM*);

ATTENDU QUE la MRC de Maria-Chapdelaine, après avoir adopté un règlement en ce sens, a compétence sur tout parc régional situé sur son territoire;

ATTENDU QUE la MRC de Maria-Chapdelaine a créé et déterminé l'emplacement du Parc régional, pour son territoire, en vertu de la Résolution n° 2006-06-04;

ATTENDU QUE la MRC de Maria-Chapdelaine et la Société ont signé une entente établissant cette dernière comme mandataire responsable de l'exploitation, du développement et de l'entretien des territoires en délégation de parc régional présents sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité compte trois territoires en terres publiques intramunicipales sur lesquels des aménagements et des activités ont lieu;

ATTENDU QUE le Parc régional est un équipement à caractère supra-local et qu'en ce sens la coordination des opérations se fait dans un esprit d'équité adapté aux forces, faiblesses et particularités propres à chacune des municipalités;

ATTENDU QUE la Société, par sa mission, met en valeur des territoires publics à des fins récréatives et touristiques dans une perspective de développement durable tout en favorisant une concertation régionale quant à l'utilisation multifonctionnelle du territoire et de ses ressources;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise la signature du protocole d'entente visant l'exploitation, le développement, l'administration et l'entretien viable des secteurs sous la gestion de la Société présente sur le territoire de la municipalité et fixant les rôles, responsabilités et obligations de chacune des parties.

QUE le conseil municipal s'engage à rembourser les frais énumérés à l'article 5 tout en demandant à ce que le travail bénévole sur la piste cyclable soit priorisé tant que cela sera possible.

12. FORMATION

16-087

12.1 ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) – FORMATION *GESTION FINANCIÈRE MUNICIPALE À ALMA*

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR NICOLE PELCHAT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise l'inscription de monsieur Réjean Hudon, directeur général, à une formation offerte par l'ADMQ, le paiement des frais d'inscription d'un total de 339,18 \$ ainsi que des frais de déplacement.

13. INFORMATION

- 13.1** MRC de Maria-Chapdelaine – Acceptation de la demande de transfert de bail
- 13.2** MRC de Maria-Chapdelaine – Réponse à la demande d'aide financière de la Municipalité

14. INVITATIONS

14.1 MRC DE MARIA-CHAPDELAINE – PRÉSENTATION DU NOUVEAU FONDS DE LA RURALITÉ

La MRC de Maria-Chapdelaine nous transmet une invitation à assister à la présentation d'un nouveau Fonds de la ruralité le 5 avril prochain à 17 h à la salle Panoramique du Motel Chutes des Pères.

15. CORRESPONDANCE

- 15.1** Demande d'affichage « Attention aux chevaux » au Grand Rang Sud
- 15.2** MRC de Maria-Chapdelaine – Accusé réception de notre demande pour l'entreposage dans des bâtiments agricoles désaffectés
- 15.3** Abat-poussière dans les rangs de la municipalité

16. AUTRES SUJETS

16.1 Chasse et trappage à l'intérieur de la municipalité – Interdiction

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, les sujets suivants sont abordés :

- Demande pour nommer le parc du Coteau-Marcil « Parc Denis-Marcil »;
- Plaque commémorative;
- Dossier de la demande à la MRC concernant l'entreposage dans des bâtiments agricoles désaffectés.

16-088

18. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER

Que la séance soit levée à 20 h 30.

Fait et passé à Albanel en ce quatrième jour d'avril 2016.

ISABELLE THIBEAULT, mairesse suppléante

RÉJEAN HUDON, directeur général